

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse

Band: 29 (1938)

Artikel: Fribourg

Autor: G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-112569>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il faut que je m'arrête en si droit chemin. J'aurais aimé causer avec vous des cours de perfectionnement, des idées prétendues nouvelles en pédagogie, de l'abondance des conseils donnés par des éducateurs qui ne veulent que le bien de la jeunesse, mais qui trop souvent s'occupent plus de l'esprit que du cœur, de personnes qui, à peine entrées dans la carrière en parlent avec autorité, comme si elles avaient un long passé derrière elles. Pourquoi ne pas leur faire crédit, car elles sont sincères, et la sincérité en éducation est un gage de futures victoires. En cet instant, je ne sais pourquoi les paroles suivantes me reviennent en mémoire :

« Sire Maurice, dit Lorenzo au chancelier des Huit, je ne vous voyais pas ; excusez-moi ; j'avais le soleil dans les yeux ; mais vous avez toujours bon visage et votre habit me paraît tout neuf.

— Tout neuf, comme votre esprit, répliqua sire Maurice, je l'ai fait faire d'un vieux pourpoint de mon grand-père. »

Qu'il me soit permis de jeter quelques fleurs sur les tombes de ceux qui sont partis trop tôt pour le grand repos. Je pense à Jean Gobat, directeur de l'Orphelinat du district de Courtelary, ce citoyen dont toute la vie fut un exemple et un enseignement ; à Armand Rossel, instituteur à Grandval, bon comme le bon pain, tous deux gendres de M. Th. Möckli ; à Fernand Durig, esprit aimable et ouvert, décédé en Valais, des suites d'un accident ; à Ernest Strahm, un homme tout droit, ancien conseiller d'Etat neuchâtelois, directeur de la Superholding, qui aimait à rappeler aux siens les beaux jours passés à l'Ecole normale française du canton et qui jamais ne fut un ami de cour pour les camarades de sa promotion. Ernest Strahm avait fait siennes les paroles de Vinet : « Je veux l'homme maître de lui-même, afin qu'il soit mieux le serviteur de tous ».

Marcel MARCHAND.

Fribourg.

Au début de la présente année, M. le Conseiller d'Etat Piller se plut à offrir, par note insérée au *Bulletin pédagogique*, les souhaits de la Direction de l'instruction publique à tous ceux qui collaborent à son œuvre essentielle. Il constata, en même temps, que partout dans le canton, on s'efforce de mettre, plus que jamais, l'enseignement populaire au service de la vie et il forma ce vœu : « Que l'année 1938 s'écoule sous le signe d'un travail persévérant et fructueux ! »

Qui mieux que notre énergique et clairvoyant magistrat serait à même d'adresser à ses subordonnés un tel satisfecit ? N'a-t-il

pas exposé, naguère, ses vues sur la direction qu'il conviendrait d'imprimer aux tâches de l'école ? Nous avons souligné, dans une précédente chronique, l'initiative qu'il prit en organisant des cours destinés à soumettre au corps enseignant les raisons et la mesure de l'orientation entrevue. Dans leurs instructions, les conférenciers et leur animateur se sont appliqués à établir la relation nécessaire, voire harmonique, qui doit exister entre les exercices traditionnellement compris dans le cadre du programme et les aspirations de « l'école affirmative de vie », selon la suggestive brochure du professeur Dr Dévaud. En préconisant une pédagogie plus proche de la vie, n'entendaient-ils pas que l'école concourût à la formation d'écoliers capables, l'âge viril venu, d'agir en citoyens conscients de leurs devoirs envers la famille, la religion et la patrie ?

Le plan rénovateur conseillé à des maîtres en qui M. Piller a mis son entière confiance n'a pas tardé à recueillir de sympathiques adhésions. En dépit de l'influence fâcheuse de notre temps sur l'application des élèves, certains résultats, ça et là obtenus, se révèlent comme un réconfortant présage. Avec leur entrain coutumier, les inspecteurs ont encouragé l'expérience ; ils ne doutent pas de son succès et l'appui positif de l'école normale est bien de nature à changer leur espérance en certitude. Or, du dernier rapport de cet établissement, il ressort que la direction pédagogique donnée aux jeunes instituteurs vise à favoriser l'évolution.

Bien rarement l'occasion s'est présentée, en nos relations à l'*Annuaire*, de proclamer l'efficacité du rôle des inspecteurs dans les écoles placées sous leur surveillance. On n'aurait garde, cependant, de les oublier, ces pionniers de l'instruction populaire ! Ignore-t-on les ressorts discrets et cachés qui actionnent les chronomètres dont chacun admire la constance et l'exactitude ? N'est-ce point, en effet, au contrôle continu, judicieux autant que bienveillant des membres de son corps inspectorat, que le canton est redevable des progrès de l'enseignement ? Comment, avec le sentiment aigu de la responsabilité qui les guide, ne se croiraient-ils pas incités à correspondre aux intentions de l'autorité supérieure ? Et il n'est guère d'année qui ne leur apporte quelque supplément de charges. Ainsi, dernièrement, les classes primaires françaises de Fribourg ont été, ensuite d'un départ, rattachées au II^e arrondissement qui, par compensation, fut allégé d'un certain nombre d'écoles jointes, quant à l'inspection, à deux circonscriptions voisines. Ce remaniement, commandé par des motifs budgétaires que justifie une période d'universelle infortune publique, avait été précédé du non-remplacement d'une des quatre

inspectrices de cours de travaux féminins et d'écoles ménagères. Devant cet accroissement sensible de leurs préoccupations professionnelles, les intéressés, de part et d'autre, se sont inclinés, donnant ainsi un noble exemple de compréhension civique. Et l'on ne sait que louer le plus de la confiance dont on les honore ou de l'esprit de désintéressement qui les anime.

Mieux encore ! Les examens de clôture des cours de perfectionnement pour jeunes gens sont rentrés dans les attributions de MM. les inspecteurs. Ce faisant, l'autorité cantonale a considéré que chacun d'eux serait plus encouragé à renforcer le contrôle de l'enseignement postscolaire dont la responsabilité lui était restée tout entière. Nos bons guides des écoles ont apprécié le motif de cette mesure. Ils ont, en plusieurs séances dont la principale fut présidée par le Directeur de l'instruction publique, posé les bases d'une réforme des cours complémentaires, par l'adoption d'un plan d'étude et de méthodes propres à couronner la tâche de l'école primaire. Le fruit de leurs délibérations consigné dans une notice provisoire, avec l'approbation légale, fut recommandé, lors des conférences d'arrondissement, à la sollicitude des instituteurs.

Notre organe pédagogique a consacré plusieurs pages à la publication d'une étude intitulée : « Le scoutisme, comme méthode d'éducation ». Cette causerie, dédiée aux « éclaireuses » de Fribourg par une de leurs dirigeantes, M^{me} Laure Dupraz, Dr ès lettres, ne laissa pas d'éveiller quelques échos. Le comité de la Société fribourgeoise d'éducation semble en avoir pris souci en inscrivant ce sujet à l'ordre du jour de sa réunion bisannuelle de 1939. Le scoutisme, le jocisme et autres groupes paroissiaux poursuivant un but analogue préoccupent, non sans raison, tous ceux qui songent aux tendances de la jeunesse d'aujourd'hui. C'est à telles enseignes qu'il en fut question dans une séance de la Conférence épiscopale suisse. Le journal *La Liberté* a fait paraître, le 15 juillet, sur ce thème, un article posthume de son rédacteur principal, Mgr Quartenuod, prévôt de St-Nicolas. On gardera longtemps souvenance, en notre cité, d'un accident causé, trois jours auparavant, par le démarrage inopiné d'une prolonge de camion mal freinée, dont le vénéré prélat a été la victime. Dans son ultime écrit, le regretté défunt accordait une vive sympathie à ces créations juvéniles qui, bien comprises et soutenues, constitueraien la forme moderne et combien féconde d'un mouvement qu'il définissait : « L'apostolat des temps nouveaux. »

Pourquoi évoquer en cette chronique, — me direz-vous peut-être, — le tragique et douloureux fait divers ? Mais ne convenait-il

pas d'honorer ici la mémoire d'un personnage qui se révéla homme d'école consommé, tout en remplissant ses hautes fonctions sacerdotales et journalistiques ? Il accepta, en effet, successivement, les charges de professeur au Collège St-Michel, d'inspecteur scolaire et de directeur de l'Ecole secondaire des jeunes filles. La Faculté des lettres lui conféra le titre de docteur honoraire et le Conseil d'Etat, celui de membre de la Commission cantonale des études. *L'Ecole secondaire des jeunes filles* est restée, néanmoins, son œuvre de prédilection et l'on a pu dire qu'elle avait eu sa dernière pensée : aussi bien s'y rendait-il pour présider un jury d'examen, à l'instant fatal de sa chute. Durant plus de trente ans, il lui insuffla un élan qui a persisté. L'école à laquelle il était si attaché est pleine de vie, sous la jeune et habile direction de M^{me} Dupraz, avec ses sections de culture générale et de formation professionnelle, avec son riche ensemble de locaux et son association patronale d'anciennes élèves, qui a mérité du défunt une mention de gratitude dans ses dispositions de dernière volonté. De cette étape si remplie d'une longue et inlassable existence, le souvenir vivra dans la collection précieuse des rapports annuels où l'ancien directeur consignait de fines remarques sur l'éducation de la jeunesse féminine, enchassées dans la forme impeccable et littéraire dont il avait le secret.

L'école secondaire des filles possède, à Fribourg, un pendant pour les jeunes gens, dans *l'école professionnelle* qui a célébré, il y a quelques années, un joyeux cinquantenaire. Cet établissement a pris, au cours de la dernière décennie, un essor tel que son effectif s'est sextuplé, passant de 40 élèves au chiffre de 220 indiqué par le plus récent catalogue. Le nombre, toutefois, ne saurait être un critère suffisant de développement, s'il ne se doublait de la qualité des élèves. Or, l'imposant contingent réparti en neuf classes dont deux de préapprentissage, a été, pendant les deux semestres écoulés, animé du meilleur esprit entretenu, du reste, par un excellent enseignement. Les pratiques quasi pestalozziennes de maîtres qualifiés et surtout du directeur, le Dr Delabays, n'ont pas peu contribué à relever le niveau d'une école dont on désespérait jadis.

Toujours dans l'ordre secondaire, noterons-nous que les écoles de district n'ont pas connu, durant la même période, l'avance transcendante de leur similaire de Fribourg, encore qu'elles aient toutes bénéficié d'un recrutement accentué. Plusieurs comptent plus de cent élèves et celle de Châtel qui rayonne sur un modeste territoire, a noté près de 40 inscriptions. La marche des études n'a pas moins été favorable, à en juger par les examens de clôture et par quelques promotions aux écoles supérieures. Bulle a terminé

ses cours par une cérémonie qui marquera dans la mémoire de ses 131 élèves : c'est-à-dire la bénédiction d'un drapeau qu'ont offert les mères de familles de l'aimable cité.

Très spacieusement installée à Hauterive, dans l'ancienne abbaye cistercienne, l'*Ecole normale des instituteurs* a vu sa 80^e année d'existence traversée par une crise dont on ne peut dissimuler la gravité. Il s'agit, — nous l'avons annoncé en 1937, — d'une pléthore d'instituteurs brevetés mais sans emploi, qu'ont encore accrue les dernières épreuves pour le diplôme. Le dévoué directeur de l'établissement a cherché à résorber ce surnombre, en plaçant une vingtaine de ces intéressants chômeurs, dans des situations d'attente en Suisse et à l'étranger. Il poursuivra ses démarches, sans résoudre, pour autant, un problème difficile. Déjà deux années « blanches », par refus d'admissions nouvelles, ont été intercalées dans le cycle des cinq classes françaises. La mesure sera appliquée une troisième fois, cet automne et plus tard encore, peut-être. Si l'inquiétude est compréhensible dans le milieu des professeurs, leurs amis ne doutent pas que l'autorité supérieure n'accorde la compensation due au personnel si méritant qui souffrirait d'une troisième suppression de classes. Loin d'être à son déclin, l'école, chacun l'espère, reverra de beaux jours, à Hauterive ou ailleurs ; car qu'importe le lieu si, recouvrant son activité intégrale, le « séminaire des instituteurs fribourgeois » goûte bientôt la joie de reprendre sa tâche bienfaisante si estimée dans notre pays !

Le Collège St-Michel, en revanche, ignore les années blanches. Malgré la crise, et peut-être à cause d'elle, son effectif se maintient, — en y incorporant les sections externes, — à un sommaire voisin du millier. Ici, contrairement au statut de l'école normale, les études ne sont point avantagées d'un appui direct de l'Etat qui, partant, ne contracte nul engagement de placement ultérieur. On convient volontiers que les conditions économiques acheminent vers les études gymnasiales, certains étudiants qui ne voient pas de débouché dans le commerce, l'industrie ou les arts et métiers. Au surplus nombre de jeunes gens doués d'excellentes dispositions, mais que les circonstances eussent, en d'autres temps, promis à des situations rémunératrices, s'orientent vers le sacerdoce et, ainsi, atténuent la pénurie dont on a souffert, chez nous peut-être moins qu'ailleurs, dans les rangs du clergé.

La vie au Collège reste ardente, pourtant sereine. Les études y sont sérieuses et, plus que jamais, s'allonge la liste des candidats aux épreuves des divers baccalauréats (150, en juillet). Maints événements ont concouru à bannir la monotonie de certaines heures. Des éphémérides de l'établissement, relevons deux faits

qui illustrent brillamment l'exercice écoulé. Ce fut, d'abord, la « grande promenade » qui avait pour but la ville de Genève où l'on fêta le plus aimablement du monde le fringant bataillon de nos étudiants. Les journaux locaux qui avaient annoncé la visite des descendants des soldats de Fribourg débarqués au Port Noir, en 1814, en donnèrent une relation des plus élogieuses. Nos élèves et leurs maîtres ont apprécié la vive sympathie que leur ont témoignée, à cette occasion, « ceux de Genève ». N'aurait-on pas pu dire : *Tempora mutantur !* devant le plaisant paradoxe que figuraient le Collège de Canisius et celui de Calvin fraternisant à l'envi et chantant le cantique suisse avec le même élan patriotique ?

Plusieurs organes de la presse, ici et au dehors, ont publié de copieuses analyses de la représentation d'*« Oedipe roi »*, qui a trouvé au Collège St-Michel de remarquables interprètes. Un dilettante averti, qui avait admiré, à Carthage, la même tragédie représentée par des membres de la Comédie française, et qui, dès lors, pouvait porter un jugement impartial sur l'entreprise presque audacieuse de nos collégiens, a déclaré que le jeu de ces jeunes amateurs, leurs costumes, la scène et même l'intervention musicale, absente au théâtre antique de Tunisie, tout, en un mot, assura la réussite d'une production qui ajoutera au prestige de l'enseignement classique à Fribourg.

Si, dans cette rencontre de Genève, les deux Collèges ont célébré leurs lointaines origines, sans voiler leurs aspirations respectives, notre *Université* voit aussi arriver l'heure d'une grande commémoration. Son histoire s'ouvre à l'automne 1889, alors que ses facultés de Droit et des Lettres inauguraient le premier semestre de leurs cours. Six mois plus tard, ce fut le tour de la Théologie et, en 1895, celui des Sciences. L'année prochaine est donc la date mémorable des annales universitaires qu'il convient d'honorer dignement. L'association des Amis de l'Université a été la première à s'en préoccuper. N'a-t-elle pas construit, à ses frais, les pavillons de chimie et de botanique dont on fêta l'ouverture en automne 1936 et 1937 ? Entre ces deux édifices sans prétention mais admirables par leur aménagement intérieur, l'emplacement resté libre appelait, selon le plan d'ensemble, une construction nouvelle bientôt en voie d'achèvement. C'est l'institut destiné à l'enseignement de l'anatomie et des branches qui conduisent au second examen propédeutique.

Si gracieux que nous apparaissent ces trois instituts dans leur simplicité voulue ; quelque considérable qu'ait été le capital investi dans l'entreprise par les « Amis de l'Université » (grands

admirateurs de la formule qu'adopta Georges Python, lors de la fondation de son institut supérieur), nul ne songeait ici à borner le programme du jubilé universitaire, à l'agrandissement de la faculté des Sciences. Le cinquantenaire en perspective méritait mieux, par exemple, l'occurrence très exceptionnelle que serait l'érection d'un édifice central abritant les trois premières facultés si étroitement installées, depuis un demi-siècle, en notre vieux Lycée. Et voici que le « Hochschulverein » vient encore offrir sa précieuse et libérale collaboration ! La ville de Fribourg correspondait à son vœu quand elle mettait à sa disposition l'emplacement de la nouvelle bâtie, soit le cimetière de Miséricorde, depuis longtemps désaffecté. Devenu presque central ensuite de la création de plusieurs quartiers, ce champ du repos de l'ancien Fribourg, dans son vaste quadrilatère de deux hectares que longent, à l'est et à l'ouest, d'importantes artères de la cité, se présente comme le plus idéal des terrains pour notre construction académique enfin résolue.

Les architectes Dumas et Honegger reçurent la mission de préparer un projet définitif. Leur travail comporte, tout d'abord, une idée fondamentale. Ainsi, plutôt que d'ériger un bloc imposant qui, de sa masse, écraserait un site aux douces perspectives, ils ont accordé la préférence à une combinaison commandée par trois « directives » : 1. Grouper les locaux nécessaires sous quatre divisions affectées chacune d'un édifice indépendant : maison d'accueil, séminaires, aula et administration, salles des cours. 2. Implanter ces bâtiments sur les côtés d'un angle droit, dont l'un parallèle à la clôture septentrionale du cimetière, l'autre débordant à l'est le terrain que limite une avenue. 3. Liaison à établir entre les quatre groupes qui, suivant leur destination, recevraient leur expression architecturale propre, tout en contribuant à l'unité de composition de l'ensemble par des rapports esthétiques de proportions. En somme, pas d'immeuble solitaire aux façades somptueuses et monumentales, mais complexe harmonieux d'édices correspondant à leur but et libérant la plus belle partie du parc, qui deviendrait jardin public.

Depuis un mois, trois équipes différentes ont pris possession de l'emplacement et tout fait espérer que les délais impartis aux chefs des entreprises seront respectés.

Entre temps, se réunissait à Fribourg l'assemblée générale annuelle de la Société des Etudiants suisses. Coïncidence heureuse ! le programme des actes de ces assises étudiantes a prévu la participation des étudiants suisses, à la bénédiction de la pierre angulaire du bâtiment principal. La cérémonie présidée par S. Ex. le nonce Mgr Bernardini, assisté de l'évêque du diocèse,

Mgr Besson et de Mgr Felder, membre du comité de l'association des Amis de l'Université, fut suivie par une foule considérable.

Vers la fin de l'année prochaine, soit à un demi-siècle exactement de la date de sa fondation, la Haute Ecole de Fribourg prendra possession de locaux qui ont été prévus nombreux, et conçus pour satisfaire à toutes les exigences modernes de l'architecture académico-scolaire. Grande est la place qui y est réservée aux étudiants ; ils y jouiront de tous les avantages d'une construction que l'on a voulue progressiste en tous points ; ils y seront chez eux. Rien ne troublera le calme propice à leurs études et à leurs recherches scientifiques ou littéraires, sinon les lointaines causeries des mères et les jeux et rondes enfantines dans le parc formé d'un ancien cimetière ! Non, rien ! pas même l'idée que de nombreux défunts des anciennes générations reposent en paix sous les pieds agiles d'enfants joyeux ! Et, pourtant, cette voix de la tombe ne restera-t-elle pas à jamais la meilleure leçon de la vie ?

G.

Genève.

Enseignement primaire.

Au début de janvier 1938 est décédé M. Edouard Menu, ancien directeur des écoles des Eaux-Vives qui, par son sens pédagogique, le souci avec lequel il suivait ses anciens élèves et, surtout, son inépuisable bonté, s'était acquis l'affection de tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître.

La direction de l'enseignement primaire a poursuivi cette année son effort de renouvellement des manuels scolaires. A l'école enfantine, le vénérable manuel de lecture phonétique de Mlle S. Dompmartin, ancienne inspectrice, a été remplacé par *La ronde des mots*, de Mme M. Passello, inspectrice des écoles enfantines et Mlle Mahler, institutrice. Le mérite de ce nouvel ouvrage est de ne plus considérer l'apprentissage de la lecture comme l'étude d'une technique à part, séparée de la vie et des intérêts des enfants, mais au contraire de l'intégrer dans la vie enfantine tout entière. A chaque page, on trouve des associations intéressantes avec le langage, l'observation, le jugement, le dessin.

Faisant suite aux *Hirondelles* et *Papillons*, un nouveau livre de lecture, *L'arbre fleuri*, a été offert aux élèves de 8 à 9 ans. Fort bien illustré, comprenant des textes très variés, à la fois vivants et accessibles aux enfants, cet ouvrage a beaucoup plu à nos élèves. Pour le 3^e degré (enfants de 9 à 10 ans), M. Ad. Marti,